

**Commune D'ORVAULT****DEPARTEMENT**

Loire-Atlantique

**ARRONDISSEMENT**

NANTES

**CANTON**

SAINT-HERBLAIN II

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

28 septembre 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-huit septembre, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, à l'Odysée au Bois Cesbron après convocation légale en date du dix-huit septembre deux mille vingt, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

**Etaient présents** : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Emmanuelle RENAUD, M. Stéphane KERMARREC, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, Mme Linda PAYET, Mme Léa BESSIN, M. Ronan GILLES, Mme Stéphanie BELLANGER, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, Mme Valérie DREYFUS, M. Sébastien ARROUËT, Mme Marylène JÉGO, M. Gilles BERRÉE, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, Mme Cyriane FOUQUET-HENRI, M. Dominique FOLLUT

**Absents ayant donné pouvoir** :

M. Bernard PAUGAM	donne procuration à	Mme Marie-Paule GAILLOCHET
M. Francis WETTA	donne procuration à	M. Sébastien ARROUËT
Mme Anne-Sophie SIMON	donne procuration à	Mme Marylène JÉGO

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

## **05. Election des représentants de la Ville d'Orvault au comité de pilotage du CLIC Orvault – La Chapelle-sur-Erdre**

***Monsieur le Maire rapporte :***

La convention signée par le CCAS d'Orvault et les villes de La Chapelle-sur-Erdre et Orvault, en date du 18 décembre 2015, prévoit, à l'article 8, la constitution d'un comité de pilotage composé des représentants désignés par chaque signataire :

Le CCAS d'Orvault, gestionnaire du CLIC, y sera représenté par :

- Le Président du CCAS, en qualité de titulaire, ou la vice-présidente du CCAS en qualité de suppléante.

La commune d'Orvault y sera représentée par :

- 2 élus municipaux désignés par le Conseil municipal en qualité de titulaires, ou leurs suppléants en nombre équivalent. \*

La commune de La Chapelle-sur-Erdre y sera représentée par :

- 3 élus municipaux désignés par le Conseil municipal en qualité de titulaires, ou leurs suppléants en nombre équivalent.

Chaque signataire pourra se faire accompagner par les fonctionnaires de son choix, ceux-ci siégeant en qualité d'expert avec voix consultative.

Le suppléant présent en séance n'a voix délibérative que s'il remplace un titulaire absent. A défaut, sa voix est consultative.

Ce comité de pilotage a vocation à favoriser une gestion commune du CLIC et sera chargé de :

- Fixer les objectifs prioritaires du CLIC en conformité avec les orientations du contrat d'objectifs validé avec Nantes métropole,
- Approuver le budget prévisionnel ainsi que tout document budgétaire, préalablement au vote du Conseil d'administration du CCAS d'Orvault
- Approuver toute modification apportée au planning d'intervention du CLIC sur chaque commune,
- Prendre toute décision concernant l'évolution des activités et des moyens du CLIC

## **DECISION**

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ELIT**, après vote effectué dans les conditions légales et réglementaires :
  - Madame RAIMBAULT Adjointe déléguée aux seniors (titulaire)
  - Madame Françoise NOBLET, Conseillère municipale (suppléante)
  - Madame Marylène JEGO, Conseillère municipale liste « Aimer Orvault » (Titulaire)
  - Madame Maryse PIVAUT, Conseillère municipale liste « L'Humain au cœur de l'action » (suppléante)

en qualité de représentants pour siéger au comité de pilotage du CLIC Orvault  
- La Chapelle-sur-Erdre.

Rendu exécutoire  
Par télétransmission en  
Préfecture le : 29 SEP. 2020  
Et par publication le : 29 SEP. 2020

Extrait certifié conforme  
Orvault, le 29 septembre 2020  
**Pour le Maire**  
**Le Directeur général**



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J. Maisonneuve', written over a horizontal line.

**Jean-François MAISONNEUVE**

